

Fédération des Centres Médico-Sociaux
Libres du Brabant Wallon
Service de Promotion de la Santé à l'École
boulevard des Archers, 17
B - 1400 Nivelles
Tél : 067/21.47.35 Fax : 067/84.37.09

Concerne : enfants appartenant à des groupes à risques et symptômes incompatibles avec la fréquentation de l'école

Chers parents,

Dans le cadre du déconfinement progressif, plus d'enfants sont amenés à fréquenter la collectivité scolaire.

Nous vous communiquons deux informations importantes à propos de la fréquentation scolaire :

- Les enfants porteurs d'un symptôme compatible avec une possible infection par le covid-19 ne sont pas autorisés à fréquenter l'école/la garderie scolaire. Le fait d'avoir un symptôme ne signifie pas que votre enfant soit infecté par le coronavirus mais qu'il devrait être testé pour s'assurer qu'il ne le soit pas. Selon la procédure établie par l'AVIQ et la COCOM, les symptômes incompatibles avec la fréquentation scolaire sont les suivants :
 - o l'un des symptômes suivants d'une infection virale aiguë : toux, difficultés respiratoires, rhume, maux de gorge, fièvre, maux de tête, douleurs musculaires, douleur thoracique, perte d'odorat ou de goût, diarrhée aqueuse sans cause apparente;
 - o une aggravation de symptômes respiratoires chroniques (asthme, toux chronique, allergies...).

Si votre enfant présente un de ces symptômes, vous êtes invité à contacter votre médecin traitant par téléphone, qui vous donnera les informations pour la réalisation d'un test si nécessaire. Votre enfant pourra réintégrer l'école lorsque le médecin estimera qu'il le peut.

- Certains enfants sont plus susceptibles de développer une forme sévère de Covid-19, et ne doivent pas fréquenter la collectivité dans cette première phase de déconfinement. Si votre enfant présente une maladie chronique grave ou est sous traitement, vous êtes invité à consulter votre médecin traitant (spécialiste ou généraliste) pour déterminer s'il peut ou non fréquenter la collectivité.

Prenez soin de vous et prenez soin des autres,

L'Equipe du Service PSE.